

7 questions

à propos des études en informatique fondamentale à l'ENS Lyon

1) Une licence, un master, qu'est ce que c'est ?

L'ancienne licence française était un diplôme BAC+3 en un an. La nouvelle licence européenne est un diplôme BAC+3 en 3 ans. Seule la dernière année (L3) est préparée à l'ENS Lyon. Pour s'y inscrire, il faut donc avoir déjà un niveau BAC+2. Après l'obtention de la licence, les étudiants s'inscrivent en master. C'est un diplôme BAC+5 en 2 ans, ouvrant aux carrières scientifiques de haut niveau. Ce diplôme intéresse évidemment des étudiants motivés, désireux de faire des études longues. Le L3 rassemble des étudiants issus des classes préparatoires, normaliens ou pas, et des étudiants universitaires issus de DEUG ou L2 reçus avec une mention.

2) Quelle formation pour quels débouchés ?

Dès la première année, les enseignements sont renforcés par la participation à des séminaires qui permettent de découvrir les différentes facettes de la recherche française en informatique.

Les études sont organisées en modules semestriels avec un contrôle continu et des examens en fin de semestre. Elles comportent des cours de langues ainsi que des projets. Tous les ans, un stage de plusieurs semaines en laboratoire permet aux étudiants de découvrir leur futur métier de chercheur.

Si les étudiants sont attirés par les professions de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs, ils ont alors de bonnes chances à l'issue de leur cursus d'obtenir un financement (une bourse) pour continuer en thèse.

3) Quelles sont les conditions d'études ?

Tous les cours ont lieu à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon. Ils se font en petits groupes (une vingtaine environ). Les étudiants ont accès à la bibliothèque de l'ENS. Ils ont la libre utilisation des moyens informatiques ; l'accès aux salles machines est possible en permanence. Les étudiants peuvent prendre leurs repas sur place et peuvent participer aux activités sportives et culturelles de l'Ecole. Le second semestre de la deuxième année peut être suivi dans une université européenne avec laquelle le master a des accords.

4) Comment être admis à poursuivre ses études en informatique fondamentale à l'ENS Lyon ?

Nous souhaitons nous ouvrir largement aux non-normaliens et nous encourageons tous les bons candidats à nous envoyer un dossier. Notre formation est particulièrement adaptée aux étudiants de physique ou de mathématiques souhaitant entreprendre des études d'informatique.

La motivation est un des critères de sélection et de réussite chez nous.

Pour être admis, il faut être titulaire d'un diplôme généraliste (L2, L3, M1) à dominante mathématique, physique ou informatique, ou être étudiant des classes préparatoires ou d'une grande école.

Il faut alors remplir le dossier de candidature, qui peut être obtenu à partir du site :

<http://www.ens-lyon.fr/DI>.

L'admission est prononcée par un jury, après présélection des dossiers et entretien éventuel avec les professeurs responsables.

5) Qu'est-ce que le 2ème concours de l'ENS Lyon, dominante informatique ?

L'Ecole Normale Supérieure de Lyon organise un deuxième concours de recrutement destiné aux candidats universitaires qui préparent un DEUG en deux ans après le baccalauréat ou les deux premières années de licence. L'inscription se fait par internet : <http://www.interens.org/> entre le 1^{er} février et le 15 avril. Entre 1992 et 2004, 16 étudiants de l'université ont été reçus sur le concours Mathématiques-Informatique.

Un étudiant reçu devient élève de l'Ecole et acquiert le statut de normalien (élève fonctionnaire stagiaire rémunéré avec un salaire d'environ 1360 euros brut par mois pendant 4 ans). Un étudiant non reçu peut candidater par ailleurs en licence selon la procédure précédente.

6) Allocations d'études du conseil général des Alpes Maritimes

L'Ecole Normale Supérieure de Lyon attribue 5 bourses financées par le conseil général des Alpes Maritimes, financées 1500 euros par mois sur 3 ans, pour effectuer une année de L3 à l'ENS Lyon et deux années de Master à l'Université de Nice Sophia Antipolis. Voir <http://www.ens-lyon.fr/DI> pour plus d'informations.

Peuvent candidater à ces bourses tous les étudiants admissibles au concours Informatique de l'ENS Lyon, et tous les étudiants retenus comme auditeurs par le jury d'admission du L3.

7) A qui notre formation n'est pas adaptée ?

Nous enseignons l'informatique fondamentale, ce qui nécessite de la part de nos étudiants un solide bagage en mathématiques. Il est inutile de postuler si vous venez de réussir un BTS ou un DUT d'informatique, d'autres formations sont plus adaptées à la poursuite de vos études. De plus, nous dispensons une formation initiale qui n'est en aucun cas adaptée à un ingénieur en informatique désirant augmenter son bagage.